



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique du sport

Question écrite n° 1369

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le secretaire d'Etat aupres du ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, charge de la jeunesse et des sports, sur le contenu de la politique sportive qu'entend mener le nouveau gouvernement. En effet, comme ancien rapporteur du budget de la jeunesse et des sports, il lui demande de bien vouloir lui preciser les principaux objectifs qu'il s'est fixes dans ce domaine.

Texte de la réponse

Reponse. - Le secretaire d'Etat a la jeunesse et aux sports a eu l'occasion d'affirmer a differentes occasions les grandes orientations de sa politique. Celle-ci tend a remettre le sport a sa vraie place en prenant en compte toutes ses dimensions culturelles, economiques et sociales. Le secretariat d'Etat a la jeunesse et aux sports a eu egalement l'occasion de manifester son attachement a une ethique fondee sur le respect de l'athlete et qui ecarte toute violence et notamment le dopage qui en est une des expressions les plus inadmissibles. Il s'agit aussi de mener une action ambitieuse en faveur d'une idee simple : « a chacun son sport ». Cette politique fera l'objet d'une communication de politique generale a l'issue des jeux Olympiques.

Données clés

Auteur : [M. Raoult](#) **•ric**

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1369

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 août 1988, page 2312